



HAL
open science

Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance. Comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle ?

Emmanuelle Bouquet

► To cite this version:

Emmanuelle Bouquet. Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance. Comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle ?. 2008. hal-00414940

HAL Id: hal-00414940

<https://hal.science/hal-00414940>

Submitted on 10 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enjeux et controverses autour des études d'impact en microfinance : comment concilier rigueur scientifique et pertinence opérationnelle

Espace Finance – BIM du 9 septembre 2008

Emmanuelle Bouquet – CIRAD-UMR MOISA
Emmanuelle.bouquet@cirad.fr

Les études d'impact en microfinance ne constituent pas un champ stabilisé. Elles sont un lieu de rencontre entre trois grands référentiels, animés par différents types d'acteurs, et porteurs de normes propres : le référentiel scientifique, régi par des critères de rigueur, d'objectivité et de vérifiabilité des résultats ; le référentiel développementaliste, centré (au moins en théorie) sur des principes de demande et de participation des acteurs, d'adaptation aux situations spécifiques locales ; le référentiel opérationnel enfin, avec ses critères d'efficacité, de relation coût-bénéfice, de satisfaction des clients/usagers. Par ailleurs, au sein du référentiel scientifique, les études d'impact continuent de poser des défis conceptuels et méthodologiques, qui alimentent les controverses. La mise en cohérence de ces référentiels par les différentes parties prenantes est par conséquent loin d'aller de soi (Bouquet 2006).

Aujourd'hui, l'enjeu central autour des études d'impact en microfinance peut se formuler de la manière suivante : il s'agit de concilier fiabilité (des résultats) et pertinence opérationnelle (pour les décideurs politiques, pour les bailleurs, mais aussi et peut-être surtout pour les praticiens) (Hulme 2000, Ravallion 2008). Une telle démarche a des implications déterminantes sur l'ensemble du processus de l'étude d'impact : sur la définition des questions, des unités d'observation, des variables, ainsi que sur les modes de collecte et d'analyse des données. Elle suppose en particulier de réfléchir à des passerelles sur trois lignes de clivage qui ne se recoupent que partiellement. La première – et principale – ligne de clivage porte sur la finalité des études d'impact : prouver versus améliorer l'impact. Contribuer à améliorer l'impact passe notamment par une réflexion sur la qualité des services. Nous définissons ici la qualité des services comme l'adéquation de leurs caractéristiques et de leurs modalités de délivrance aux différentes catégories d'usagers, ainsi qu'aux différents besoins que peut manifester une même catégorie d'usagers. La deuxième ligne de clivage sépare les approches quantitatives – plutôt associées à la mise en évidence et à la quantification de résultats d'impact – des approches qualitatives – plutôt associées à l'explicitation des processus et mécanismes d'impact, c'est-à-dire à la caractérisation des chaînes de causalité dans leur diversité et leur complexité. La troisième concerne la forme et le degré d'implication de l'institution de microfinance dans la définition, la production et l'analyse des données d'impact, avec comme pôles l'externalisation versus l'internalisation.

Le référentiel scientifique, régi par le critère de la rigueur et de l'objectivité, repose sur l'application de protocoles de recueil et d'analyse de données très codifiés et normalisés. L'arène des scientifiques est très présente sur ces questions d'évaluation d'impact : parce que celles-ci posent des problèmes de conceptualisation, de méthodes et de mesure intéressants, mais aussi parce que s'est créée une dynamique des bailleurs pour financer ce type d'études (même si cette dynamique peut parfois être considérée comme insuffisante (Ravallion 2008)).

Le référentiel dominant actuel privilégie les méthodes quantitatives, s'appuyant sur des échantillons représentatifs, des groupes de contrôle, des outils d'enquête formalisés et standardisés, et permettant de générer des résultats statistiquement significatifs et non biaisés. D'un point de vue conceptuel, technique et économétrique, ce type d'approches a enregistré d'importants progrès ces dernières années (Sebstad et Chen 1996, Khandker 1998, Hulme 2000, Armendariz et Morduch 2005, Duflo et al 2006, Meyer 2008, Alexander Tedeschi 2008, Ravallion 2008). Mais ces progrès sont jusqu'à présent essentiellement centrés sur la finalité de prouver l'impact (délimitation des unités d'analyse, construction des variables, constitution du groupe de contrôle et réduction des sources de biais permettant de mieux valider l'attribution des effets observés à l'intervention de l'IMF). En tant que tel, ce type d'approche n'a pas grand chose à dire aux IMF sur la manière d'améliorer leur impact. On peut souligner deux raisons qui participent de ce constat.

La première est que par construction les approches quantitatives sont mieux armées pour mesurer des résultats que pour caractériser les processus de causalité qui mènent à ces résultats (qu'ils soient positifs ou négatifs). Or, du point de vue de l'IMF, améliorer l'impact passe nécessairement par la compréhension de ces processus, afin d'identifier des leviers d'action. La deuxième raison tient au choix des variables retenues dans la plupart des études quantitatives. La préférence est généralement accordée à des variables dites objectives, c'est-à-dire objectivement vérifiables (au moins potentiellement) par d'autres personnes que celle qui applique le questionnaire. Concrètement, cela revient à favoriser des variables factuelles par rapport à des variables de perception, telles que le niveau de satisfaction vis-à-vis des produits et des procédures, l'auto-évaluation de l'impact, voire l'auto-définition des critères d'impact, quand bien même celles-ci présentent à l'évidence un intérêt en tant que source de rétroalimentation pour les IMF.

La communauté scientifique en sciences sociales abrite également d'autres paradigmes, et plusieurs synthèses de la littérature soulignent l'intérêt d'une démarche composite, permettant de faire jouer les complémentarités et les synergies entre les approches quantitatives et qualitatives, et entre différentes disciplines (Sebstad et Chen 1996, Hulme 2000¹, Ravallion 2008). Les approches qualitatives reposent généralement sur des techniques d'enquêtes différentes (questionnaires ouverts, approches de type ethnographique avec séjours longs dans les sites d'études et suivi de panels de ménages, entretiens de groupe etc.). Ces techniques de collecte de données requièrent l'implication directe des chercheurs responsables de l'analyse, à la différence des enquêtes quantitatives sur gros échantillons. Il est par conséquent matériellement difficile de travailler sur des effectifs comparables à ceux des enquêtes quantitatives, et des arbitrages sont nécessaires. Les approches qualitatives présentent néanmoins plusieurs avantages importants.

Un premier avantage porte sur la capacité du chercheur d'effectuer un travail en profondeur sur les variables et les indicateurs utilisés. Les retours directs du terrain sont susceptibles de permettre aux chercheurs d'affiner la définition des variables les plus pertinentes, et d'évaluer la qualité et la fiabilité des données collectées. Pour certaines variables particulièrement sensibles ou complexes à mesurer (par exemple le niveau d'émancipation – « empowerment » –, les sources de revenu et les postes de dépenses du ménage), les approches qualitatives peuvent être présentées comme l'unique manière d'obtenir des données fiables (Hashemi 1996, Copestake et al 2002, Copestake et al 2005). Un deuxième avantage porte sur le fait que ce type d'approche est à même d'explicitier finement les différentes chaînes de causalité menant à un impact donné, ainsi que l'hétérogénéité des impacts possibles.

Les tenants des méthodes quantitatives sont conscients de l'importance de ces aspects méthodologiques, mais sont moins en mesure d'y apporter des réponses satisfaisantes. L'intérêt d'une articulation entre approches apparaît ici pleinement : idéalement, un travail qualitatif préalable pourrait permettre de « caler » un questionnaire quantitatif pertinent et réaliste ; une deuxième phase qualitative pourrait ensuite intervenir après l'analyse des données quantitatives, afin d'explicitier les processus conduisant aux résultats constatés. Cette articulation peut également prendre la forme d'allers-retours entre deux dispositifs menés en parallèle (Kanbur et Schaffer 2007).

Si l'articulation de plusieurs méthodes, approches et disciplines présente un potentiel manifeste, et indique une voie à suivre pour les réflexions futures sur les études d'impact, leur mise en cohérence peut poser des problèmes de nature logistique et surtout technique (les compétences requises pour la collecte et l'analyse des données sont différentes). Plus fondamentalement, elles peuvent renvoyer à des postures épistémologiques parfois antagoniques sur la nature et les propriétés des données scientifiques (faits versus perceptions), sur les modalités d'administration de la preuve (significativité statistique versus plausibilité et cohérence globale), ainsi que sur les démarches logiques qui les fondent (hypothético-déductive versus inductive) (Lipton 1992, Hulme 2000, Kanbur et Schaffer 2007).

Par ailleurs, pour potentiellement fructueuse qu'elle soit d'un point de vue heuristique, l'articulation quantitatif/qualitatif en tant que telle ne garantit nécessairement pas la prise en compte du référentiel

¹ Hulme distingue une catégorie particulière parmi les approches qualitatives appliquées au développement. Il s'agit des approches de recherche participatives, où le chercheur joue essentiellement un rôle de catalyseur, et où c'est le groupe concerné par la recherche (groupe social, communauté, etc.) qui construit ses propres questions et ses propres réponses, le processus de recherche en lui-même étant conçu comme une action de développement et d'émancipation. Cette branche spécifique, qui s'appuie sur les travaux fondateurs de Chambers, ne sera pas développée dans le cadre de cette note.

opérationnel (en matière de rétroalimentation et de formulation de propositions d'action). Il faut pour cela que l'étude d'impact intègre explicitement la question des produits, des procédures, et des modalités effectives d'interaction des usagers des services de microfinance avec leur institution, ce qui, à notre connaissance, est encore rarement le cas. Une exception intéressante est fournie par Coleman (1999, 2006). Souvent célébrée pour la rigueur de ses traitements économétriques, son approche nous semble également se distinguer par l'importance qu'il a accordée à analyser les conditions effectives d'utilisation des crédits par les bénéficiaires, et notamment les déviations par rapport aux procédures affichées par l'institution. Son travail initialement axé sur l'impact met ainsi particulièrement en lumière l'inadéquation de l'offre en services financiers proposée par de nombreuses institutions de microfinance, et permet de déplacer la question sur des aspects opérationnels absolument cruciaux.

D'autres facteurs contribuent à limiter l'intérêt opérationnel de nombreuses études d'impact, même menées selon les canons de la rigueur scientifique et articulant approches quantitatives et qualitatives. Le premier est que les IMF elles-mêmes sont encore largement absentes des réflexions et de la production de normes et d'outils visant à l'évaluation de leur propre impact. Le processus s'autoentretient dans la mesure où les techniques mises en avant par le référentiel scientifique se situent en dehors de leur portée et de leurs capacités, à la fois techniques, logistiques et financières.

De fait, ce sont généralement les bailleurs qui prennent l'initiative des études d'impact et en assurent le financement. Il est alors fréquent, et normal, que leurs propres objectifs opérationnels (faut-il continuer à financer une IMF donnée ?) se surimposent à ceux de l'IMF en question (comment améliorer l'impact ?). Par ailleurs, les bailleurs sont porteurs de leur propre référentiel dominant – la lutte contre la pauvreté – référentiel enrichi ces dernières années de manière à englober les questions de vulnérabilité. Ce référentiel forge les deux grandes questions qui, à quelques variantes près, structurent les recherches autour du thème des résultats des IMF : (1) est-ce que l'IMF atteint les pauvres (ou les plus pauvres) ? (2) est-ce que les actions de l'IMF contribuent à réduire la pauvreté et la vulnérabilité de la population qu'elle sert ? Il s'agit bien entendu de questions fondamentales et notre propos n'est pas de contester ce point. Cependant, on peut noter que la catégorie même de pauvreté, telle que définie (de manière plus ou moins consensuelle) par la communauté des bailleurs et des chercheurs, coïncide rarement exactement avec la manière dont les IMF conçoivent leur population cible et leur mission institutionnelle. En matière d'inclusion financière, d'autres objectifs peuvent exister, par exemple : les exclus du système bancaire au sens large, les habitants des zones rurales isolées, les agriculteurs, les femmes, etc.² Le risque est alors que les études d'impact traitent de questions qui n'intéressent pas directement les IMF dans leurs opérations quotidiennes et dans leur vision institutionnelle, ce qui réduit d'autant les perspectives d'appropriation de l'étude. Enfin, même pour les bailleurs les mieux dotés, la question du coût d'opportunité ne manque pas de se poser, le problème pouvant se ramener à une décision d'allocation sous contrainte d'un budget total non illimité : combien allouer aux études d'impact (pour le développement de méthodes, et pour leur application sur le terrain), versus combien allouer aux dispositifs d'appui aux IMF elles-mêmes, voire directement à leurs bénéficiaires.

Le deuxième facteur limitant tient au décalage entre le rythme des opérations d'une IMF et le rythme de production des résultats de l'étude d'impact par les chercheurs. Même s'ils ont une portée opérationnelle, des résultats diffusés plusieurs mois, voire souvent plusieurs années après la phase d'enquête s'avèrent souvent caducs et déconnectés de décisions stratégiques que l'IMF peut avoir été tenue de prendre longtemps auparavant.

Enfin, des chercheurs eux-mêmes soulignent l'absence d'incitation à investir dans la dimension opérationnelle des études d'impact (Hulme 2000, Duflo et al 2006, Ravallion 2008). En effet, les scientifiques qui construisent des programmes de recherche autour de ces questions amènent leurs propres normes et leurs propres référentiels. Ceux-ci s'expriment et s'auto-entretiennent à travers le mécanisme d'évaluation par les pairs qui détermine l'accès aux publications dans les revues scientifiques. Il n'y a a priori pas de raison pour que ce mécanisme d'évaluation coïncide avec les attentes opérationnelles des IMF vis-à-vis des études d'impact. En particulier, l'activité consistant à adapter des outils de recherche pour les rendre plus simples, plus accessibles, et appropriables par les IMF, ne fait l'objet d'aucune reconnaissance dans le milieu de la recherche. Par ailleurs, le fait que

² Le constat de décalage est également valable si l'on considère la manière dont la population cible elle-même se perçoit. D'un point de vue identitaire, les gens se définissent spontanément comme appartenant à une communauté, un corps de métier, une région etc., pas comme des pauvres ou des très pauvres.

la plupart des études d'impact soient commanditées par les bailleurs et non par les IMF elles-mêmes placent souvent les chercheurs en situation de rendre des comptes essentiellement aux bailleurs.

Afin de pallier au risque avéré de déconnexion des études d'impact avec les préoccupations et les opérations des IMF, des efforts doivent consentis sur deux grands axes (Hulme 2000, Ravallion 2008). Le premier axe concerne l'adaptation des outils de recherche. De fait, depuis le milieu des années 1990, diverses initiatives ont émergé avec cette ambition. Les projets tels que AIMS, Imp'act, MicroSave, Cerise³, visent en effet, avec leurs spécificités propres, deux objectifs communs : d'une part faire évoluer les études d'impact classiques, qui s'inscrivent dans un cadre académique, vers des finalités plus opérationnelles (pilotage stratégique des institutions de microfinance à travers le ciblage des clients et l'adaptation des produits financiers); d'autre part, mettre à la portée des praticiens de la microfinance des outils de recherche appliquée et des cadres d'analyse simplifiés qui puissent être appropriés et mobilisés en interne. Cependant, même si des chercheurs reconnus se sont impliqués de manière décisive dans ces initiatives, celles-ci continuent de rencontrer un certain scepticisme de la part du monde académique (Ravallion 2008). Le positionnement du curseur entre rigueur scientifique et pertinence opérationnelle continue de faire débat. Par ailleurs, le développement de ces outils reste tributaire de financements de l'aide internationale, en raison de leur caractère de bien public.

Le deuxième axe concerne les interactions entre l'équipe de recherche et l'IMF. Celles-ci doivent intervenir au minimum en plusieurs points cruciaux du processus : au début de la recherche, afin de traduire les préoccupations opérationnelles de l'IMF en questions de recherche qui pourront être traitées dans le cadre de l'étude d'impact ; dans les phases intermédiaires d'analyse, afin de mieux caler les cycles de production des résultats – même préliminaires – de recherche avec les cycles de décision de l'IMF, discuter et mettre en perspective les résultats de recherche au regard de l'expérience de l'IMF, et travailler avec le management à traduire ces résultats en propositions d'ordre opérationnel (adaptation des produits et des procédures) ; dans les phases de diffusion des résultats, afin de réfléchir à des supports de communication qui ne soient pas exclusivement destinés aux milieux académiques ou aux bailleurs, et qui puissent être valorisés au sein de l'IMF (au niveau de la direction, mais également du personnel technique, et des usagers des services).

Références

- Armendariz de Aghion B. et Morduch J. 2005. *The Economics of Microfinance*. Cambridge, MIT Press.
- Barham B. L., et al. 1996, "Credit constraints, credit unions, and small-scale producers in Guatemala", *World Development* 24(5): 793-806.
- Bouquet E. 2006, "Microfinance et lutte contre la pauvreté - Normes et référentiels en matière d'études d'impact", *BIM 1 mars 2006*, Montpellier, CIRAD-Espace Finance, <http://microfinancement.cirad.fr/fr/news/Bim/Bim-2006/BIM-01-03-06.pdf>
- Bouquet E., et al. 2003. "Les méthodes participatives appliquées à la microfinance: deux expériences avec la méthodologie d'étude de marché de MicroSave-Africa", in *Exclusion et liens financiers. Microfinance: leçons du sud* (Guérin I. et Servet J.-M.). Paris, Economica: 634-665.
- Bouquet E., et al. 2007, "Trajectoires de crédit et vulnérabilité des ménages ruraux: le cas des Cecam de Madagascar", *Autrepart* Numéro thématique "Risque et Microfinance"(44): 157-172.
- Coleman B. E. 1999, "The impact of group lending in Northeast Thailand", *Journal of Development Economics* 60(1): 105-141.
- Coleman B. E. 2006, "Microfinance in Northeast Thailand: Who benefits and how much?" *World Development* 34(9): 1612-1638.
- Copstake J., et al. 2005, "Monitoring the Diversity of the Poverty Outreach and Impact of Microfinance: A Comparison of Methods Using Data from Peru", *Development Policy Review* 23(6): 703-723.
- Copstake J., et al. 2002, "Impact assessment of microfinance: towards a new protocol for collection and analysis of qualitative data", *Working Paper No 7*, Imp-Act - University of Bath, http://www.ids.ac.uk/impact/publications/working_papers/WP7QUIP.doc
- Duflo E., et al. 2006. *Using Randomization in Development Economics Research: A Tool Kit*, SSRN.
- Dunn E. et Arbuckle G. 2001, "The impacts of microcredit. A case study from Peru", Washington DC, AIMS, <http://www.usaidmicro.org/pdfs/aims/core-la-peru-2.pdf>

³<http://www.usaidmicro.org/pubs/aims/>; <http://www.microsave.org/>; <http://www.imp-act.org/>; <http://www.cerise-microfinance.org/>

Gubert F. et Roubaud F. 2005, "Analyser l'impact d'un projet de microfinance: l'exemple d'ADÉFI à Madagascar", *Notes et Documents No 19*, Paris, AFD, <http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/publications/notesetdocuments/ND-19.pdf>

Hashemi S. M., et al. 1996, "Rural credit programs and women's empowerment in Bangladesh", *World Development* 24(4): 635-653.

Kanbur R. et Shaffer P. 2007, "Epistemology, Normative Theory and Poverty Analysis: Implications for Q-Squared in Practice", *World Development* 35(2): 183-193.

Lipton M. 1992, "Economics and anthropology: Grounding models in relationships", *World Development* 20(10): 1541-1546.

Meyer R. 2007. "Measuring the impact of microfinance", in *What's wrong with microfinance?* (Dichter T. et Harper M.). Londres, Practical Action: 225-240.

Ravallion M. 2008, "Evaluation in the practice of development", *Policy Research Working Paper No 4547*, Washington DC, The World Bank, http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2008/03/05/000158349_20080305144823/Rendered/PDF/wps4547.pdf

Sebstad J. et Chen G. 1996, "Overview of studies on the impact of microenterprise credit", Washington DC, AIMS-USAID, http://www.microfinancegateway.org/files/1208_01208.pdf

Sebstad J. et Cohen M. 2000, "Microfinance, risk management and poverty", *Background paper for the World Development Report 2000-2001*, The World Bank, Washington DC, USAID AIMS Project,

Tedeschi G. A. 2008, "Overcoming Selection Bias in Microcredit Impact Assessments: A Case Study in Peru", *Journal of Development Studies* 44(4): 504 - 518.